

Possibilités de développement de l'utilisation de la traction animale dans le vignoble de Saône-et-Loire

Florilège de fiches d'analyse



Filière équine

Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Août 2019

Table des matières

- ❖ *Caves coopératives & Traction animale p. 1*
- ❖ *Viticulteurs & Traction animale..... p. 8*
- ❖ *Prestataires de service en traction animale dans le vignoble de Saône-et-Loire..... p. 16*
- ❖ *Consommateurs de vin & Traction animale..... p. 18*

Caves Coopératives & Traction Animale

Face aux sollicitations accrues des professionnels de la filière viticole et des prestataires de service, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire soutient depuis 2015 le développement de la traction animale dans le vignoble du département. Le pôle filière équine, en collaboration avec le service viticulture, ont mené une étude de marché sur les opportunités de développement de cette pratique. Parmi les nombreux acteurs de la filière viticole interrogés, les caves coopératives ont pu s'exprimer sur leur positionnement, besoins et attentes autour du cheval dans la vigne...

Auteur : Anne-Lucie Bassil 2019

Présentation générale

Échantillon interrogé : 10 caves coopératives sur l'ensemble du département,
Un représentant (président, directeur...) interrogé/cave

Nombre d'adhérents : De 30 à 220 viticulteurs adhérents
(moyenne : 90 viticulteurs, total : 923 viticulteurs soit 60% des viticulteurs du département)

Surfaces en production : De 85 à 1 300 ha
(moyenne : 440 ha, total : 4 380 ha soit 35% du vignoble du département)

Production annuelle : de 6 000 hL à 90 000 hL
(moyenne : 30 000 hL, total : 297 000 hL soit 40% de la production du département)

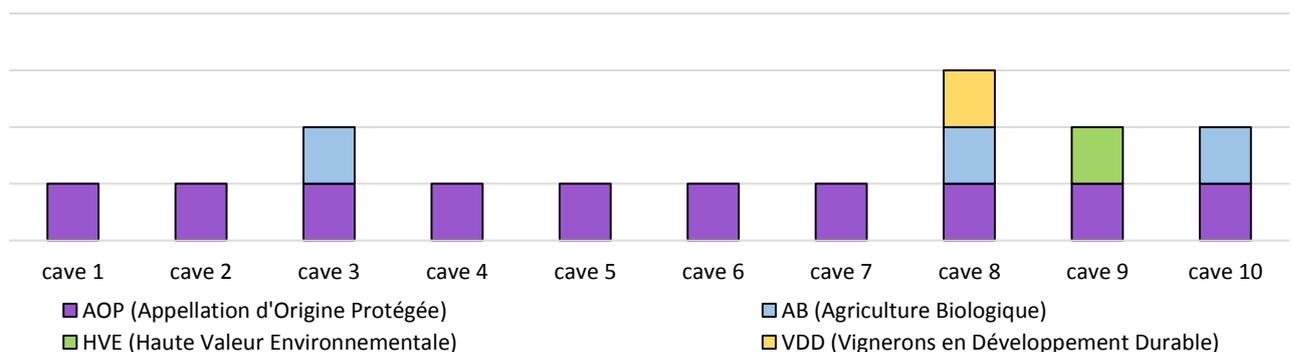
Appellations produites : Une bonne représentativité des appellations du département

- ❖ Appellation régionale : Bourgogne
- ❖ Appellations communales : Bouzeron, Givry, Mâcon, Maranges, Mercurey, Montagny, Pouilly-Fuissé, Pouilly-Loché, Pouilly-Vinzelles, Rully, Saint-Véran, Viré - Clessé



Localisation des caves interrogées sur le département 71

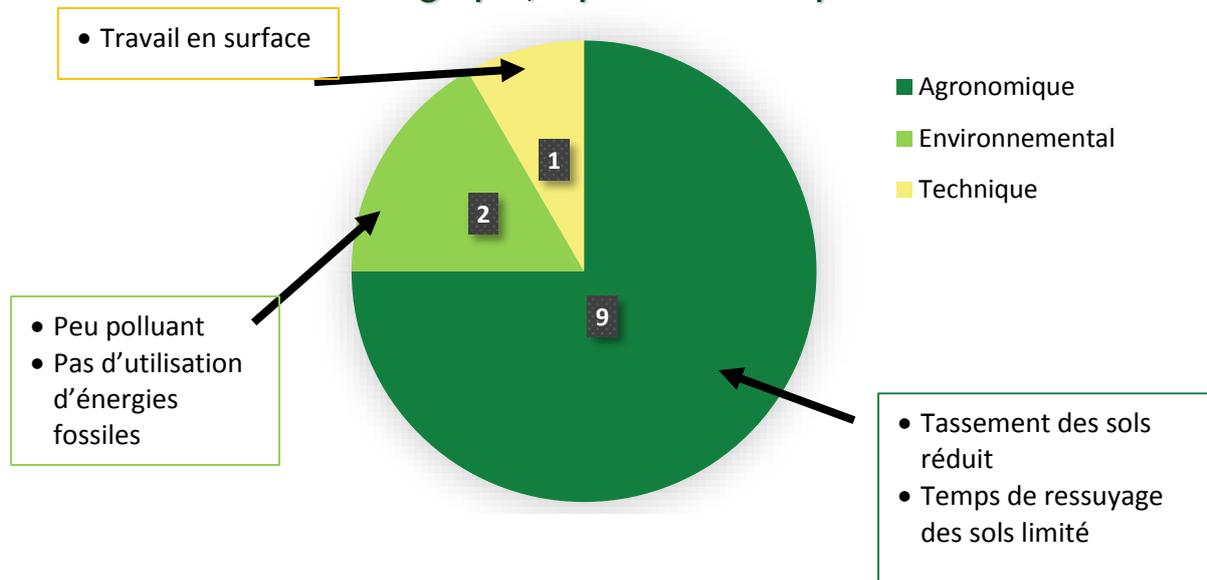
Types de signes de qualité par cave :



⇒ De nombreuses caves sont en cours de réflexion pour le développement de signes de qualité, notamment AB.

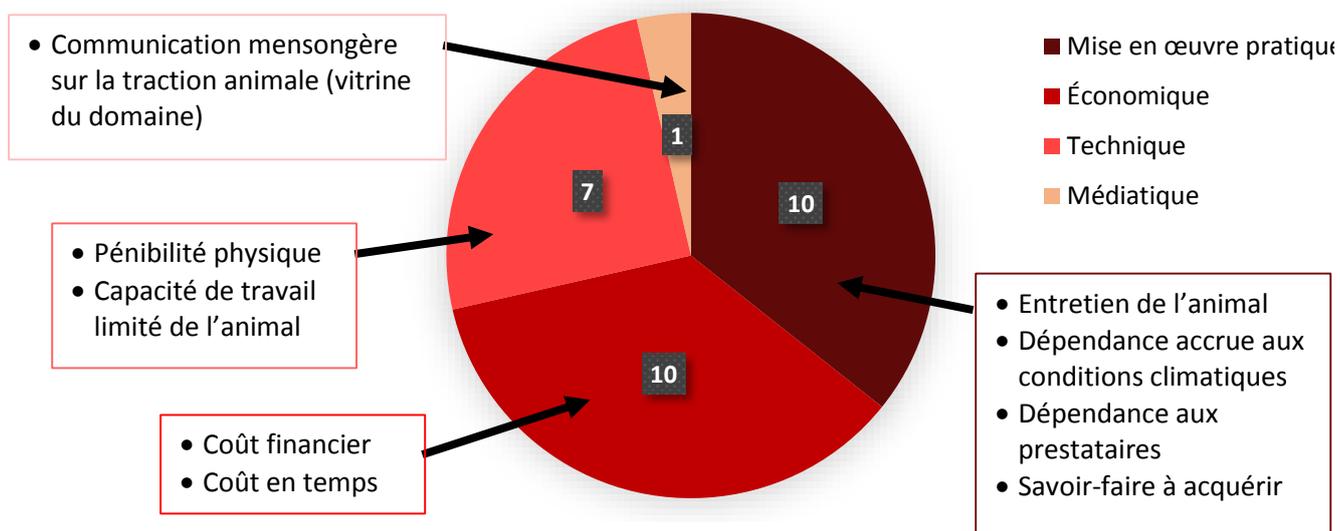
Quelle perception de la traction animale dans la vigne ?

Avantages perçus par les caves coopératives



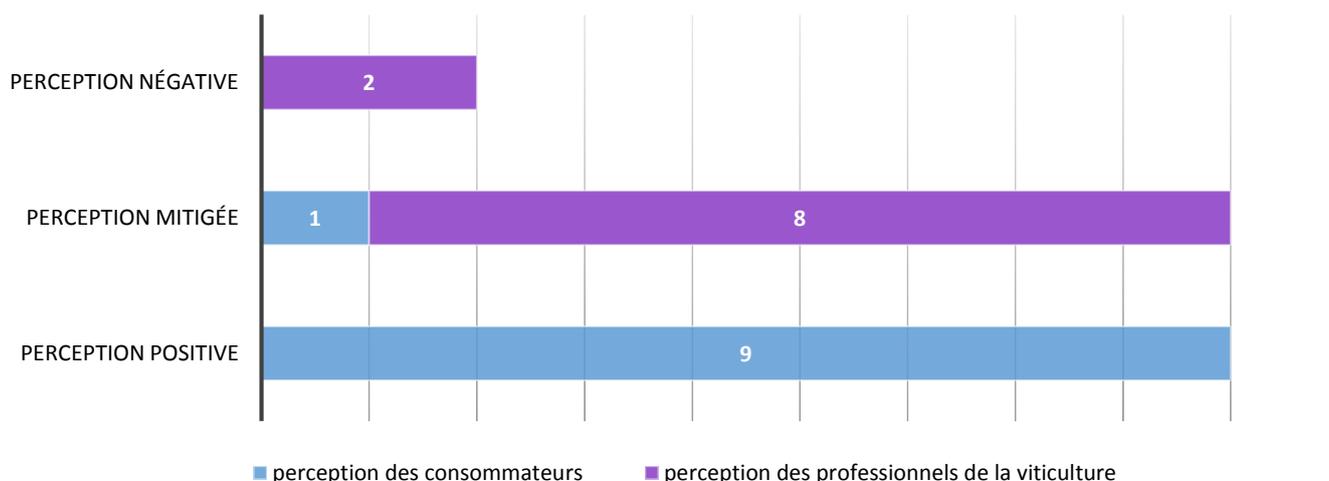
Les 10 caves coopératives interrogées ont seulement mentionné 12 avantages à cette pratique, soit rarement plus d'un avantage par cave coopérative. Pour chaque type d'avantage, les arguments avancés sont souvent identiques et peu diversifiés.

Inconvénients perçus par les caves coopératives



Au total, 28 inconvénients ont été évoqués, soit plus du double des avantages énoncés. En moyenne, chaque cave coopérative a décrit entre 2 et 3 inconvénients. Pour chaque type d'inconvénient, les arguments avancés sont davantage diversifiés en comparaison des avantages précédemment proposés.

Réponses à la question : "D'après vous, comment est perçue la traction animale en dehors de la cave? "



La majorité des caves coopératives s'accordent à positionner les consommateurs comme ayant une vision positive de la traction animale. Il n'en va pas de même pour le monde professionnel du secteur viticole qui adopterait un point de vue mitigé sur cette pratique. Certaines caves vont jusqu'à positionner le monde professionnel contre la traction animale. Dans ce dernier cas, la surmédiatisation de la traction animale utilisée uniquement à des fins commerciales est souvent abordée.

À la question « Avez-vous constaté une demande en traction animale dans le domaine viticole sur le département ? », la totalité des caves interrogées ont répondu négativement.

Notre diagnostic ...

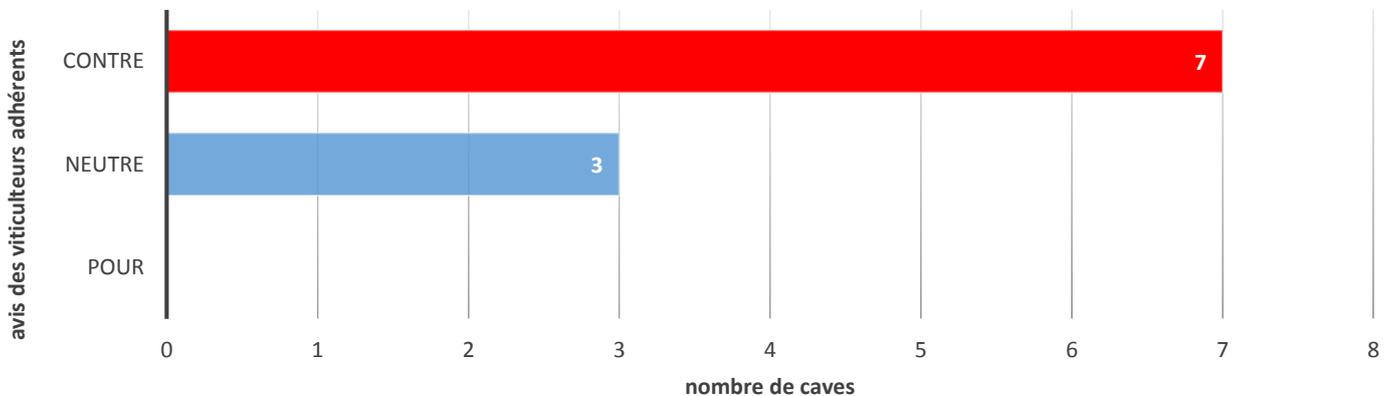
En dépit d'une image médiatique forte, la traction animale semble méconnue. Les 10 interrogés n'ont pu nommer qu'un seul viticulteur utilisant la traction animale et un unique prestataire de service sur le département. La traction animale est perçue comme une pratique marginale et semble entachée de préjugés, comme en témoigne le peu de diversité des arguments en sa faveur ou défaveur.

3 principaux freins : Pratique, Économique, Technique

2 principaux moteurs : Agronomique & Environnemental

L'utilisation de la traction animale peut-elle être envisagée par les caves coopératives ?

Les viticulteurs adhérents peuvent-ils envisager l'utilisation de la traction animale ?



Parmi les raisons qui poussent les viticulteurs adhérents à rejeter l'utilisation de la traction animale sur leurs exploitations, on retrouve de façon logique les freins pratiques, techniques et économiques. En revanche l'accent est mis sur le caractère passéiste de la traction animale, jugée inadaptée sur de trop grandes surfaces. 3 caves coopératives ont estimé le positionnement de ses adhérents comme neutre du fait de l'absence de réflexion et de discussion sur cette pratique. Il convient cependant de relativiser ces résultats issus du ressenti des représentants de la cave interrogés et non d'une enquête exhaustive auprès de chaque adhérent.

100 % des caves seraient **ouvertes à la mise en place d'un projet traction animale** proposé par ses adhérents

Les représentants et gestionnaires des caves coopératives tiennent à conserver les valeurs d'échange, de collaboration et restent ouverts à l'élaboration de nouveaux projets !

Parmi les 10 caves interrogées, une cave compte déjà un de ses adhérents comme utilisateur de la traction animale tandis qu'une autre cave projette dans le futur de soutenir le développement de cette pratique et l'intégrer à son fonctionnement.

À noter également que l'ensemble des caves interrogées est favorable au développement de la traction animale sur le département de Saône-et-Loire !

Notre diagnostic ...

L'intérêt des adhérents pour la traction animale semble relativement limité. La traction animale doit faire ses preuves et se positionner comme une pratique performante et innovante. Sur le long terme, son développement ne semble toutefois pas impossible puisque les représentants des caves coopératives restent à l'écoute et prêts à soutenir toute initiative émanant de leurs adhérents

Test de compatibilité Traction Animale – Caves Coopératives

L'objectif de ce test est d'évaluer la pertinence d'une utilisation de la traction animale dans le vignoble des caves coopératives, à partir d'une analyse comparative des données issues des enquêtes réalisées et de nos indicateurs en traction animale.

Le parcellaire

Âge moyen des vignes : 50 ans

- ⇒ La traction animale est particulièrement adaptée pour le travail des vignes âgées, sa précision permet un désherbage au plus près des ceps tout en limitant les plaies qui peuvent leur être causées.

Ici les vignes sont plutôt jeunes ce qui ne justifie pas directement l'utilisation de la traction animale.

Dénivelé moyen des vignes : entre 10 et 20%

- ⇒ La traction animale permet d'accéder plus facilement à des parcelles dont la pente est trop forte pour permettre le passage des engins motorisés.

Ici les vignes présentent des pentes moyennes ce qui ne justifie pas directement l'utilisation de la traction animale.

Inter-rang moyen des vignes : entre 1 m et 1,30 m

- ⇒ En dépit des inter-rangs étroits du vignoble bourguignon, avoisinant parfois les 1 m, l'animal ne présente aucune difficulté à y travailler, la taille minimum requise de l'inter-rang correspondant à l'écartement entre les sabots de l'animal (0,40 m pour un cheval de trait)

Ici les vignes présentent des inter-rangs moyens ce qui ne justifie pas directement l'utilisation de la traction animale.

Taille moyenne des parcelles : inférieure à 1 ha

- ⇒ L'utilisation de la traction animale est recommandée pour le travail de parcelles de petite taille. La capacité de travail journalier d'un cheval dans la vigne correspond à 1 à 2 ha.

Ici les parcelles sont de petite taille et donc propices à une utilisation de la traction animale.

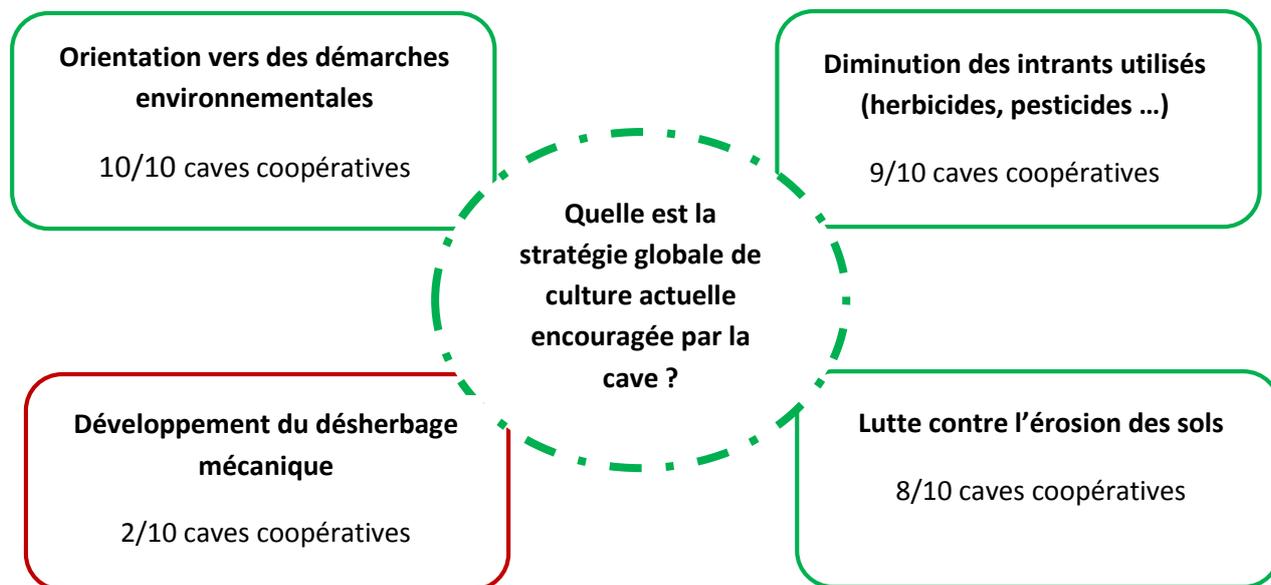
Distance aux sièges d'exploitation moyenne : 1 km

- ⇒ La traction animale est plus difficile à mettre en œuvre pour des parcelles éloignées car elle nécessite une logistique de transport supplémentaire.

Ici les parcelles sont relativement proches des sièges d'exploitation et permettent d'envisager leur accès avec peu de logistique

L'utilisation de la traction animale est envisageable du point de vue du parcellaire. Rien ne semble entraver sa mise en œuvre technique d'après les critères étudiés. En revanche, la traction motorisée semble tout aussi envisageable et ne positionne donc pas la traction animale comme une pratique particulièrement stratégique. Cependant, les valeurs présentées sont des moyennes et ne tiennent pas compte de la diversité du parcellaire. Certaines parcelles difficiles à travailler selon ces critères peuvent donc révéler la traction animale comme une alternative potentielle.

Les stratégies de culture



Les caves coopératives souhaitent toutes s'investir dans des démarches environnementales. En revanche, le développement du désherbage mécanique semble en retrait puisque seules 2 des 10 caves interrogées l'ont évoqué. Si la traction animale est une pratique d'intérêt environnemental, son développement dépend de celui des travaux de labour et de désherbage.

La commercialisation

Vente en bouteille : 70% en moyenne

⇒ Afin de valoriser l'utilisation de la traction animale lors de l'étape de vente, le mode de commercialisation le plus indiqué est la bouteille (création d'une cuvée, de gammes...)

Ici la vente en bouteille est privilégiée

La vente en bouteille domine la vente en vrac, les caves coopératives souhaitent même développer davantage ce mode de commercialisation.

L'ensemble des caves ont répondu positivement à la question « Constatez-vous une évolution des attentes de vos clients et consommateurs ? », évoquant une demande accrue pour des produits issus de produits respectueux de l'environnement ou encore pour une parfaite traçabilité. Toutes les caves estiment qu'elles veillent à adapter leurs stratégies de production face aux évolutions de la demande. On peut voir ici une opportunité au développement de la traction animale.

Circuits de vente: 30% en vente directe, cavistes, cafés, hôtels, restaurants

⇒ Afin de valoriser l'utilisation de la traction animale lors de l'étape de vente, il s'agit de favoriser les circuits de vente permettant d'informer et sensibiliser les consommateurs sur les pratiques employées.

Ici la part des ventes consacrées à la vente directe et au circuit traditionnelle demeure minoritaire

Les valeurs

Voici les réponses à la question « **Quelles sont les valeurs fondamentales de la cave coopérative ?** » :

« Pérenniser notre activité »

6/10 caves coopératives

« S'adapter aux attentes »

6/10 caves coopératives

« La qualité du produit »

3/10 caves coopératives

« Le terroir »

3/10 caves coopératives

« Le Partage »

2/10 caves coopératives

« L'environnement »

3/10 caves coopératives

Aucune des valeurs énoncées n'est en opposition avec le développement de la traction animale. Au contraire, les notions de terroir, d'environnement et de partage semblent justement en adéquation avec cette pratique. Il convient toutefois de signaler que la moitié des caves coopératives interrogées ont révélé ne pas communiquer sur ces valeurs.

Conclusion

La traction animale est-elle compatible avec les caves coopératives ?

La réponse est oui, qu'il s'agisse de critères basés sur le parcellaire, les stratégies de culture, la commercialisation ou même les valeurs des caves. Mais cela ne suffit pas pour assurer un réel développement de cette pratique. Pour se développer, la traction animale a besoin d'être encouragée, soutenue et portée par une volonté commune de la cave coopérative et de ses viticulteurs adhérents. Si les caves coopératives sont disposées à y contribuer, l'initiative doit être proposée par des viticulteurs engagés. À l'heure où l'ère herbicide prend progressivement fin, les viticulteurs se questionnent et réfléchissent à la mise en place de techniques alternatives davantage respectueuse de l'environnement mais tout aussi efficaces. **La traction animale pourrait-elle se positionner comme une solution potentielle ?** Tout semble dépendre de l'abolition des préjugés et de la volonté de repenser les systèmes dans leur ensemble.

Viticulteurs indépendants & Traction Animale

Face aux sollicitations accrues des professionnels de la filière viticole et des prestataires de service, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire soutient depuis 2015 le développement de la traction animale dans le vignoble du département. Le pôle filière équine, en collaboration avec le service viticulture, ont mené une étude de marché sur les opportunités de développement de cette pratique. Parmi les nombreux acteurs de la filière viticole interrogés, les viticulteurs indépendants ont pu s'exprimer sur leur positionnement, besoins et attentes autour du cheval dans la vigne...

Auteur : Anne-Lucie Bassil 2019

Présentation générale

Échantillon interrogé : 29 viticulteurs indépendants sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire

Utilisation de la traction animale :

- 10 viticulteurs utilisateurs de la traction animale (TA)
(2 viticulteurs pratiquant en autonomie, 8 viticulteurs faisant appel à des prestataires de service)
- 19 non utilisateurs de la TA

Surfaces en production :

- 11 ha en moyenne pour les viticulteurs utilisateurs de la TA
 - 9,5 ha en moyenne pour les viticulteurs non utilisateurs
- De 85 à 1 300 ha
([moyenne départementale : 9 ha](#))

Production annuelle :

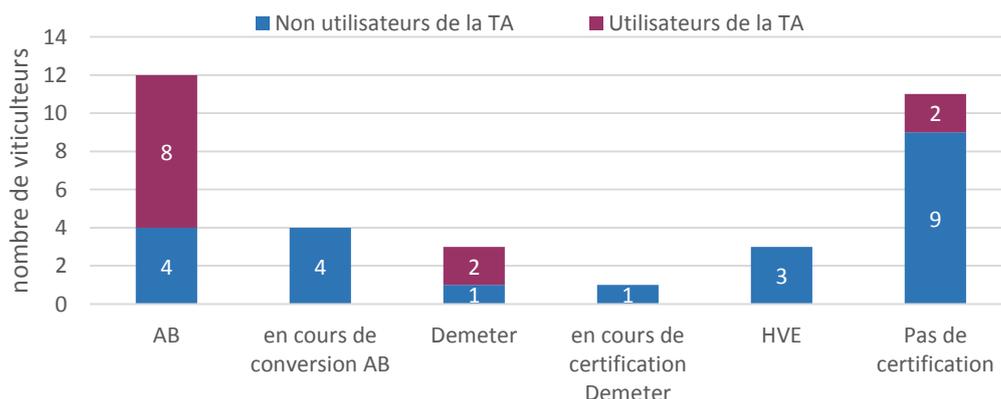
- 520 hL en moyenne pour les viticulteurs utilisateurs de la TA
- 440 hL en moyenne pour les viticulteurs non utilisateurs

Appellations produites : Une bonne représentativité des appellations du département

- ❖ Viticulteurs utilisateurs de la TA : Bourgogne, Mâcon, Pouilly-Fuissé, Saint-Véran, Viré-Clessé
- ❖ Viticulteurs non utilisateurs de la TA : Bourgogne, Bouzeron, Givry, Mâcon, Maranges, Mercurey, Montagny, Pouilly-Fuissé, Pouilly-Loché, Pouilly-Vinzelles, Rully, Saint-Véran, Viré – Clessé

Certifications environnementales représentées :

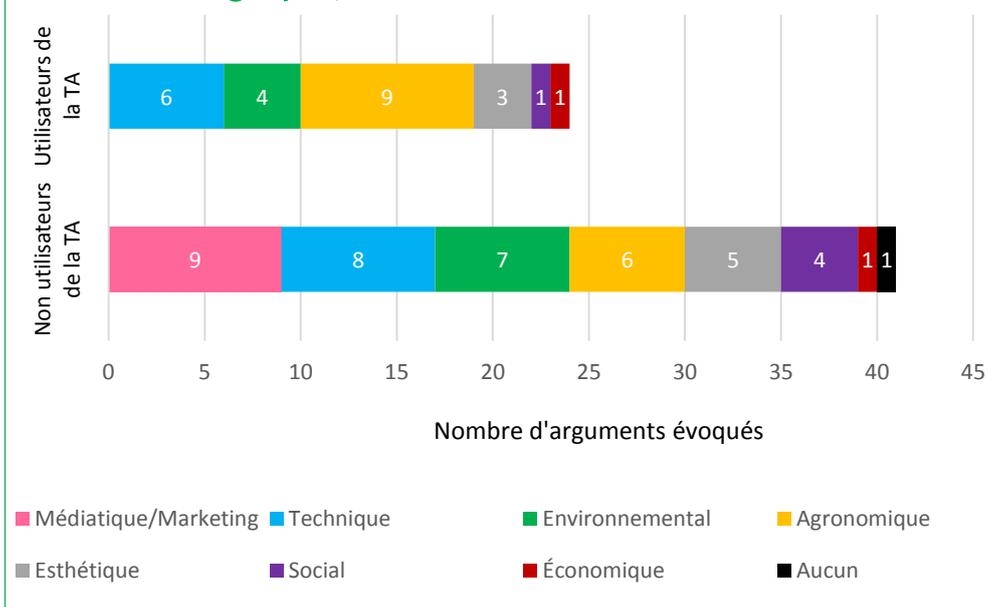
⇒ Cumul fréquent de certifications
(ex : AB + HVE sur une même exploitation)



Localisation des viticulteurs interrogés sur le département 71

Quelle perception de la traction animale dans la vigne ?

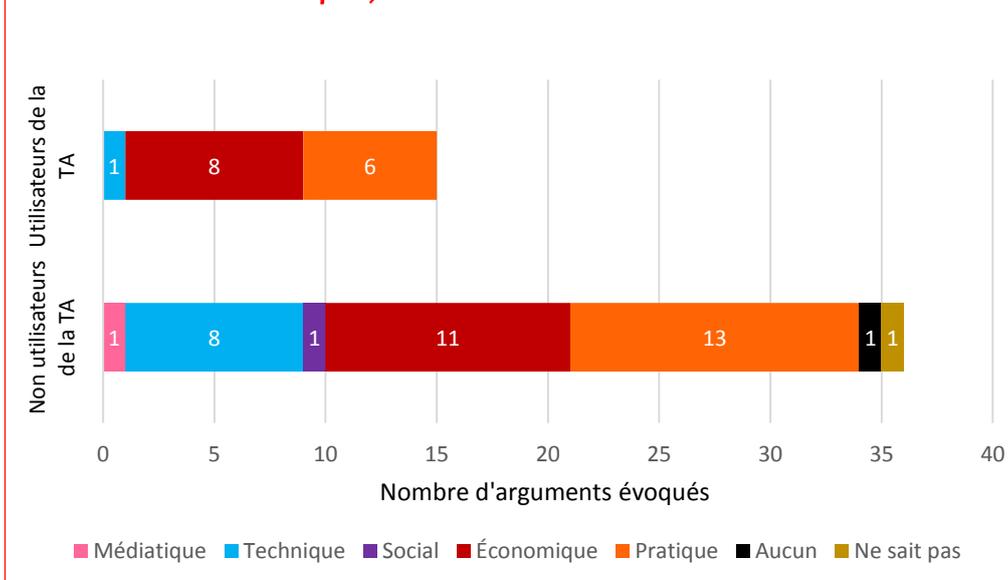
Avantages perçus de la traction animale en viticulture



Catégories d'arguments	Arguments
Médiatique	Valorisation face au grand public
Technique	Efficacité
Environnemental	Pas de pollution ni de consommation d'énergies fossiles
Agronomique	Tassement des sols réduit
Esthétique	Beauté de la pratique
Social	Création de lien
Économique	Temps dégagé (si intervention d'un prestataire)

Au total, 65 avantages énoncés. Pour chaque type d'avantage, les arguments avancés sont souvent identiques et peu diversifiés. Les arguments les plus évoqués sont de type agronomique, technique et environnemental. L'avantage médiatique est évoqué seulement par les viticulteurs non utilisateurs de la traction animale.

Inconvénients perçus de la traction animale en viticulture

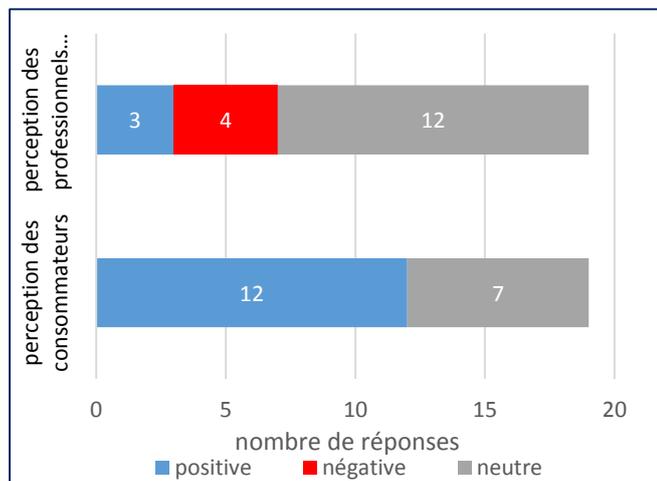


Catégories d'arguments	Arguments
Médiatique	Image mensongère de la viticulture véhiculée
Technique	Efficacité limitée
Social	Perception passéiste
Économique	Surcoût en temps et argent
Pratique	Entretien de l'animal, Pénibilité physique, Logistique

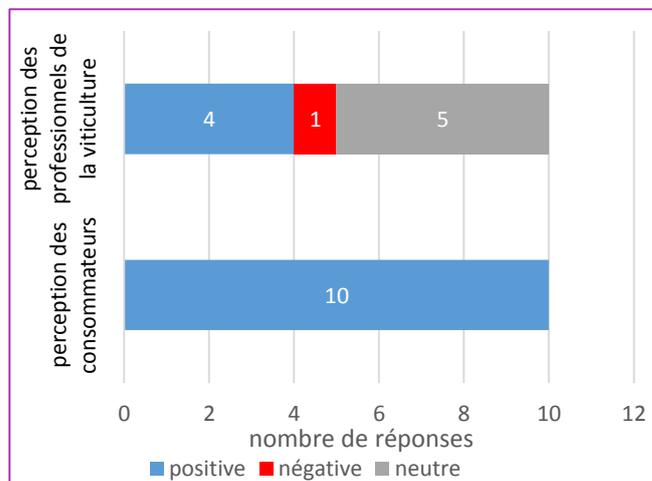
Au total, 51 inconvénients ont été évoqués. En moyenne, chaque cave coopérative a décrit entre 2 et 3 inconvénients. Les arguments les plus évoqués sont de type économique, pratique et technique. Pour chaque catégorie d'inconvénient, les arguments exposés sont plus diversifiés que pour les avantages.

Réponses à la question : "D'après vous, comment est perçue la traction animale par les professionnels de la viticulture et les consommateurs?"

Ce que pensent les viticulteurs non utilisateurs de la traction animale...



Ce que pensent les viticulteurs utilisateurs de la traction animale...



La majorité des viticulteurs s'accorde à positionner les consommateurs comme ayant une vision positive ou neutre de la traction animale. Pour les viticulteurs utilisateurs de la traction animale, le positionnement perçu des consommateurs est très positif. Il n'en va pas de même pour les professionnels du secteur viticole qui, d'après les viticulteurs interrogés, se positionnent davantage de façon neutre voire contre la traction animale. Dans ce dernier cas, la surmédiation de la traction animale utilisée uniquement à des fins commerciales est souvent abordée.

Notre diagnostic ...

La traction animale ne laisse pas les viticulteurs interrogés indifférents ! Les perceptions sont plus ou moins positives ou négatives à l'égard de cette pratique, et résultent de connaissances inégales. Si certains viticulteurs paraissent précisément connaître ce qu'implique l'utilisation de la traction animale, d'autres semblent moins avertis. Au terme de l'étude des perceptions, plusieurs avantages et inconvénients principaux ont pu être identifiés.

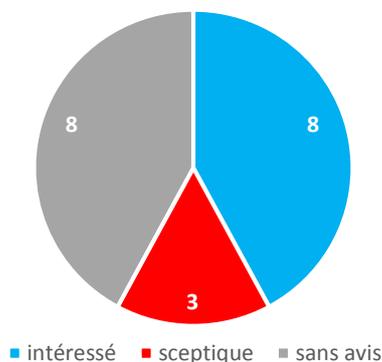
3 principaux freins : Pratique, Économique, Technique

2 principaux moteurs : Agronomique & Environnemental

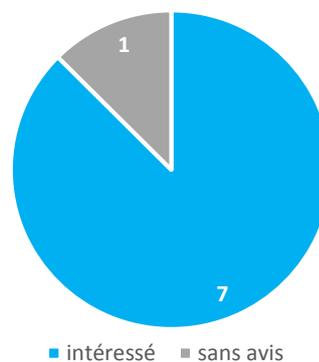
Le développement de la traction animale peut-il être envisagé par les viticulteurs ?

Développement de la traction animale sur les exploitations : Pour ou contre ?

Viticulteurs non utilisateurs de la traction animale



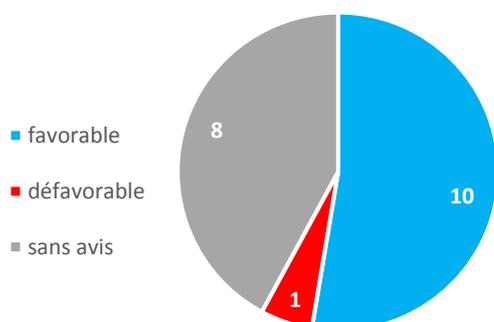
Viticulteurs utilisateurs de la traction animale



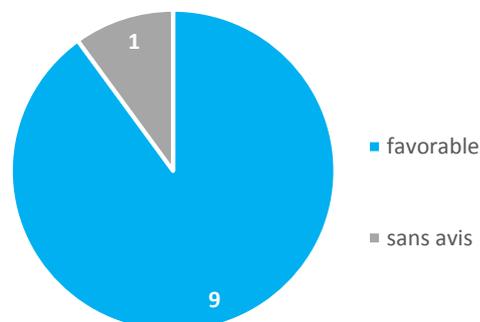
La moitié des interrogés est intéressée pour mettre en place ou développer l'utilisation de la traction animale sur leurs domaines. Parmi les viticulteurs non utilisateurs, c'est avant tout l'argument technique qui les pousse à s'intéresser à cette alternative, notamment pour des parcelles difficilement mécanisables. Les sceptiques demeurent minoritaires et se limitent aux viticulteurs non utilisateurs : les viticulteurs utilisateurs se déclarent pleinement satisfaits des résultats obtenus via cette pratique. Certains viticulteurs ne sont ni pour ni contre le développement de la traction animale sur le domaine, bien souvent ils déclarent manquer de temps pour y réfléchir plus sérieusement.

Développement de la traction animale sur le département : Pour ou Contre ?

Viticulteurs non utilisateurs de la traction animale



Viticulteurs utilisateurs de la traction animale

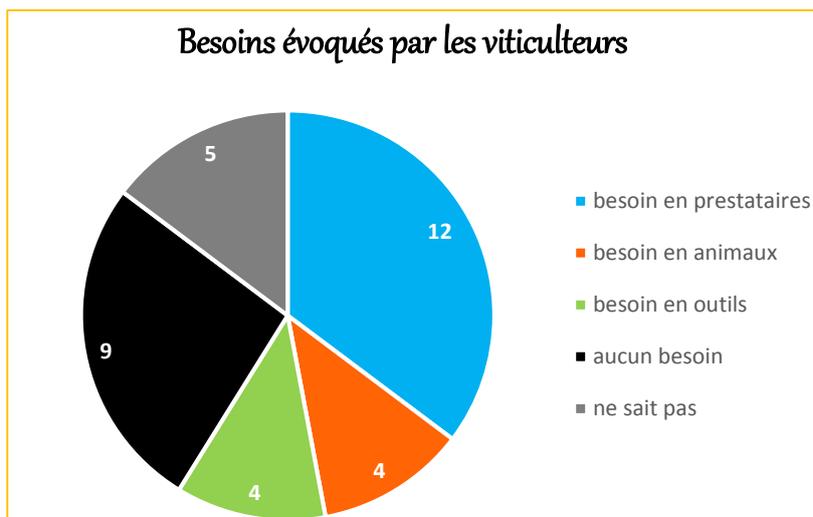


2/3 des interrogés sont favorables au développement de la traction animale sur le département. Environ 1/3 reste sans avis et semblent déjà satisfaits de l'implantation actuelle de cette pratique dans les vignes. Seul 1 viticulteur interrogé est défavorable à son développement.

Notre diagnostic ...

Les viticulteurs sont dans l'ensemble favorables au développement de la traction animale sur le département, voire sur leurs propres exploitations. Malgré un intérêt réel pour cette pratique, ceux qui se risquent à l'essayer demeurent peu nombreux. L'un des enjeux actuels consiste à faciliter l'accès à la traction animale, notamment via une meilleure structuration sur le territoire de cette pratique.

Quels sont les besoins actuels de la traction animale ?



La moitié des viticulteurs n'a pas remarqué de besoin ou estime qu'il n'existe pas de besoins en lien avec la traction animale. L'autre moitié estime que les besoins sont réels.

Un besoin en prestataires de service est notamment soulevé. Bien que l'ensemble des viticulteurs utilisateurs de la TA affirme ne pas avoir eu de difficultés à trouver des prestataires, la mise en relation se faisant systématiquement via le bouche à oreille, ils soulignent que désormais les prestataires du département affichent un planning complet. Ainsi, c'est plus particulièrement un besoin en prestataires disponibles qui est exprimé.

Les besoins en outils et animaux de trait arrivent ensemble à la deuxième position. Les outils actuellement proposés sur le marché conviennent rarement aux spécificités des terroirs du département et ce sont souvent les outils anciens, jugés plus adaptés, qui sont privilégiés. Le besoin réel est donc un besoin en outils performants, ergonomiques et adaptés aux travaux des vignes.

Enfin, un besoin en animaux dressés est formulé. C'est principalement la filière chevaline qui a permis de maintenir les effectifs actuels de chevaux de trait et qui a les a donc sélectionnés selon des critères précis (croissance, morphologie...). Il est désormais difficile de retrouver des animaux adaptés au travail des vignes, autant du point de vue des qualités physiques que mentales. C'est sans prendre en compte le dressage qui nécessite un effort de recherche supplémentaire pour trouver un animal parfaitement éduqué et prêt à travailler dans les vignes.

Notre diagnostic ...

Les besoins en lien avec la traction animale sont bien présents. Cependant, plus qu'un manque en prestataires, animaux ou outils, c'est davantage un manque de communication sur l'offre disponible qui semble mis en cause. Seulement 10 interrogés ont déclaré connaître un prestataire en traction animale et 9 sur 10 d'entre eux ont cité le même professionnel, tandis qu'au moins 4 prestataires sont actuellement en activité sur le département. L'enjeu réel est de reconnecter l'offre et la demande.

Test de compatibilité Traction Animale – Exploitations viticoles

L'objectif de ce test est d'évaluer la pertinence d'une utilisation de la traction animale dans les exploitations des viticulteurs, à partir d'une analyse comparative des données issues des enquêtes réalisées et de nos indicateurs en traction animale.

Le parcellaire

Âge moyen des vignes : 50 ans

⇒ La traction animale est particulièrement adaptée pour le travail des vignes âgées, sa précision permet un désherbage au plus près des ceps tout en limitant les plaies qui peuvent leur être causées.

Ici les vignes sont plutôt jeunes ce qui ne justifie pas directement l'utilisation de la traction animale.

Dénivelé moyen des vignes : entre 10 et 20%

⇒ La traction animale permet d'accéder plus facilement à des parcelles dont la pente est trop forte pour permettre le passage des engins motorisés.

Ici les vignes présentent des pentes moyennes ce qui ne justifie pas directement l'utilisation de la traction animale.

Inter-rang moyen des vignes : entre 1 m et 1,30 m

⇒ En dépit des inter-rangs étroits du vignoble bourguignon, avoisinant parfois les 1 m, l'animal ne présente aucune difficulté à y travailler, la taille minimum requise de l'inter-rang correspondant à l'écartement entre les sabots de l'animal (0,40 m pour un cheval de trait)

Ici les vignes présentent des inter-rangs moyens ce qui ne justifie pas directement l'utilisation de la traction animale.

Taille moyenne des parcelles : inférieure à 1 ha

⇒ L'utilisation de la traction animale est recommandée pour le travail de parcelles de petite taille. La capacité de travail journalier d'un cheval dans la vigne correspond à 1 à 2 ha.

Ici les parcelles sont de petite taille et donc propices à une utilisation de la traction animale.

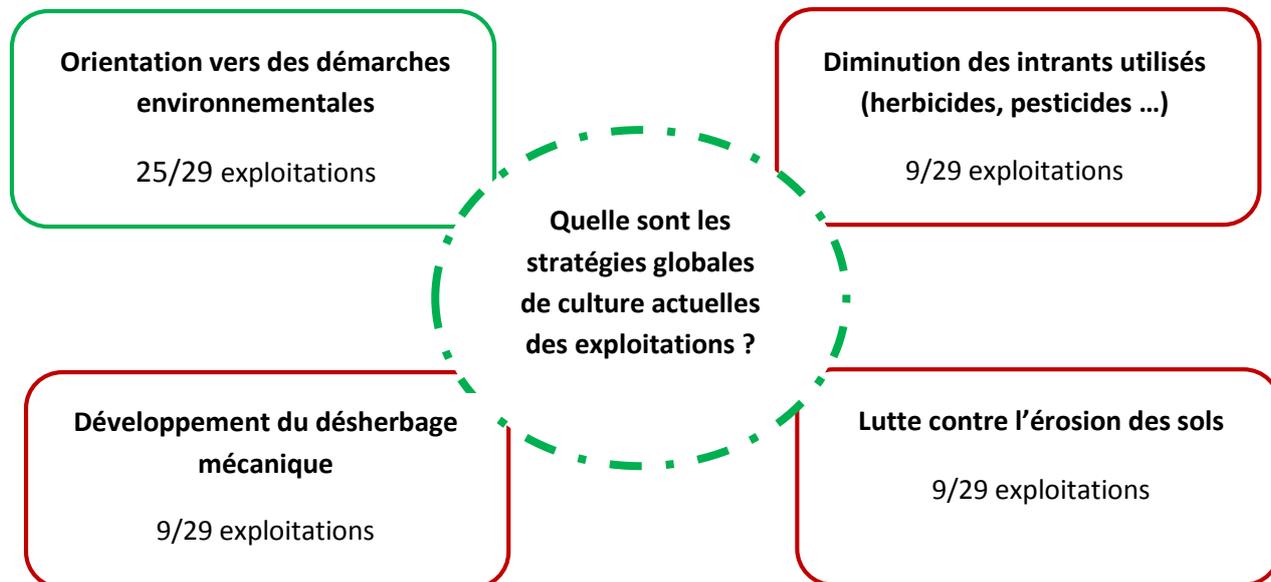
Distance aux sièges d'exploitation moyenne : 1 km

⇒ La traction animale est plus difficile à mettre en œuvre pour des parcelles éloignées car elle nécessite une logistique de transport supplémentaire.

Ici les parcelles sont relativement proches des sièges d'exploitation et permettent d'envisager leur accès avec peu de logistique

L'utilisation de la traction animale est envisageable du point de vue du parcellaire. Rien ne semble entraver sa mise en œuvre technique d'après les critères étudiés. En revanche, la traction motorisée semble tout aussi envisageable et ne positionne donc pas la traction animale comme une pratique particulièrement stratégique. Cependant, les valeurs présentées sont des moyennes et ne tiennent pas compte de la diversité du parcellaire. Certaines parcelles difficiles à travailler selon ces critères peuvent donc révéler la traction animale comme une alternative potentielle.

Les stratégies de culture



La majorité des exploitations souhaite s'investir dans des démarches environnementales. En revanche, en abordant plus spécifiquement les stratégies adoptées, à peine 1/3 des exploitations paraissent s'engager dans celles-ci. Si ces stratégies de culture seraient réellement adoptées, l'utilisation de la traction animale présenterait un véritable intérêt, notamment parce qu'elle permet un désherbage mécanique des sols et contribue à la réduction d'utilisation de désherbants chimiques. Enfin, elle permet d'éviter le tassement des sols et la formation d'ornières et constitue donc une alternative pour lutter contre l'érosion des sols.

La commercialisation

Vente en bouteille : 80% en moyenne

⇒ Afin de valoriser l'utilisation de la traction animale lors de l'étape de vente, le mode de commercialisation le plus indiqué est la bouteille (création d'une cuvée, de gammes...)

Ici la vente en bouteille est privilégiée

La vente en bouteille domine la vente en vrac, les exploitation souhaitent souvent développer davantage ce mode de commercialisation.

Sur les 29 exploitations interrogées, 25 ont répondu positivement à la question « Constatez-vous une évolution des attentes de vos clients et consommateurs ? », évoquant une demande accrue pour des produits certifiés Agriculture Biologique ayant une parfaite traçabilité, tout en maintenant une qualité égale. On peut voir ici une opportunité au développement de la traction animale. 10 exploitations estiment qu'elles veillent à adapter leurs stratégies de production face aux évolutions de la demande, 10 autres affirment être déjà adaptées à ces évolutions. Enfin, 9 exploitations tiennent à maintenir leur système de production actuel malgré ces évolutions.

Circuits de vente: 50% en vente directe, cavistes, cafés, hôtels, restaurants

⇒ Afin de valoriser l'utilisation de la traction animale lors de l'étape de vente, il s'agit de favoriser les circuits de vente permettant d'informer et sensibiliser les consommateurs sur les pratiques employées.

Ici la part des ventes consacrées à la vente directe et au circuit traditionnelle est à l'équilibre

Les valeurs

Voici les réponses à la question « **Quelles sont les valeurs fondamentales de l'exploitation ?** » :

« *La qualité du produit* »

15/29 exploitations

« *L'environnement* »

15/29 caves coopératives

« *Le terroir* »

15/29 exploitations

« *La qualité du travail* »

11/29 exploitations

« *L'authenticité* »

9/29 exploitations

« *Un équilibre global* »

8/29 exploitations

« *Le respect* »

4/29 exploitations

Aucune des valeurs énoncées n'est en opposition avec le développement de la traction animale. Au contraire, les notions de terroir, d'environnement et de d'authenticité semblent justement en adéquation avec cette pratique. Au total, 25/29 des viticulteurs interrogés ont affirmé communiquer sur ces valeurs. L'intégration de la traction animale aux stratégies de communication déjà établies pourrait être envisageable.

Conclusion

La traction animale est-elle compatible avec les exploitations viticoles ?

La réponse est oui, qu'il s'agisse de critères basés sur le parcellaire, les stratégies de culture, la commercialisation ou même les valeurs des exploitations.

Mais cela ne suffit pas pour assurer un réel développement de cette pratique. Pour se développer, la traction animale a besoin d'être encouragée, soutenue et portée par une volonté commune de la filière viticole. Si les viticulteurs sont intéressés par le développement de cette pratique, un encadrement et une meilleure structuration de celle-ci semble indispensable. Aujourd'hui, les quelques viticulteurs faisant appel à la traction animale demeurent peu nombreux et c'est principalement par passion et pour la qualité du travail effectué qu'ils la maintiennent au sein de leurs exploitations.

Prestataires de service en traction animale dans le vignoble de Saône-et-Loire

Face aux sollicitations accrues des professionnels de la filière viticole et des prestataires de service, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire soutient depuis 2015 le développement de la traction animale dans le vignoble du département. Le pôle filière équine, en collaboration avec le service viticulture, ont mené une étude de marché sur les opportunités de développement de cette pratique. Les prestataires de service constituent les principaux professionnels de la traction animale intervenant sur le vignoble du département.

Au total, 4 prestataires de service en activité ont été rencontrés afin d'en savoir plus sur ce métier peu connu.

Auteur : Anne-Lucie Bassil 2019

Carte d'identité

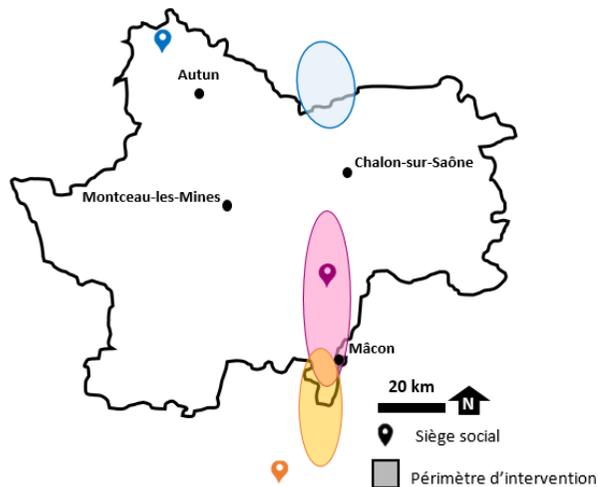
Âges : de 30 à 50 ans environ

Sexes : 3 hommes et 2 femmes (dont un homme et une femme associés)

Dates d'installation : entre 2008 et 2016

Types de prestations proposées : travail de la vigne, débardage, attelage

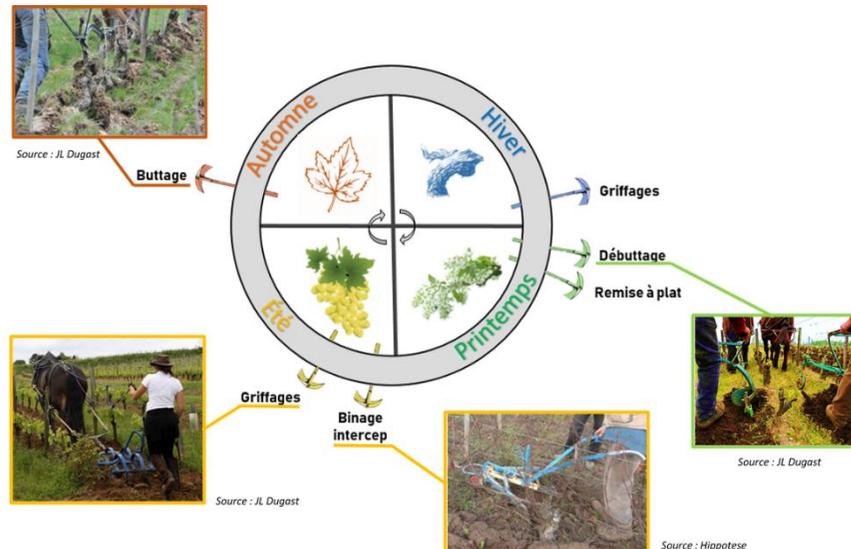
Localisations : Nord, Centre et Sud du département
(NB : 2 entreprises de prestations distinctes ont le même siège)



La traction animale dans les vignes

Tarifs de prestation : entre 60 et 70 € / heure HT (pour des vignes ne présentant pas de difficultés de travail particulières, notamment du point de vue de l'enherbement et du dénivelé)

Travaux réalisés : Entretien des sols (griffage, buttage, débattage...)



Nombre d'hectares travaillés
en moyenne 10 ha / prestataire (si la traction animale est l'activité principale)

Nombre de domaines clients
entre 10 et 15 / prestataire

Nombre d'interventions / parcelle
6 interventions / an

Types de parcelles d'intervention
parcelles non mécanisables, parcelles de grande qualité, vignes anciennes

Appellations des parcelles travaillées
Toutes appellations

Certifications environnementales des domaines clients : Agriculture Biologique, Demeter, Haute Valeur Environnementale... Mais convient aussi très bien à la viticulture conventionnelle !



Formations suivies

Types de formation : Certificats de spécialisation cocher ou débardage, brevet d'études professionnelles agricoles spécialité débardage ou autoformation

Lieux de formation : hors département

Années de formation : 1 an avant le lancement de l'activité de prestation

Autres formations hors traction animale : toujours dans le secteur agricole

Remarques : Difficultés à trouver des formations adaptées à la traction animale dans la vigne, les formations suivies sont souvent trop théoriques et déconnectées de la réalité du terrain



Évolutions futures

Évolution de la demande en prestataires sur le département :

En forte augmentation, de plus en plus d'exploitations viticoles font appel au cheval dans les vignes

Évolution de l'activité de prestataire : De plus en plus de prestataires se tournent vers des projets de création de formations en traction animale viticole (centres de formation ou propositions d'apprentissage), au risque de délaisser l'activité de prestation viticole

Évolutions des besoins en lien avec la traction animale : Des besoins en formations, en outils modernes performants, en harnachements de qualité sont formulés par les prestataires interrogés



Le métier de prestataire au quotidien

Principaux avantages et inconvénients du métier perçus par les prestataires



- ✓ Travail d'extérieur
- ✓ Enrichissement social
- ✓ Temps libre
- ✓ Rémunération intéressante



- ✗ Pénibilité physique
- ✗ Travail répétitif
- ✗ Dépendance à la météo

Outils utilisés

Types d'outils : tous types (griffes, buttoirs, décavaillonneuse...)

Acquisition des outils : reprise d'outils anciens (les outils modernes sont coûteux et pas toujours adaptés aux caractéristiques du terroir)

Chevaux utilisés

Nombre de chevaux : entre 2 et 5 chevaux par prestataire

Races utilisées : Trait Comtois majoritairement

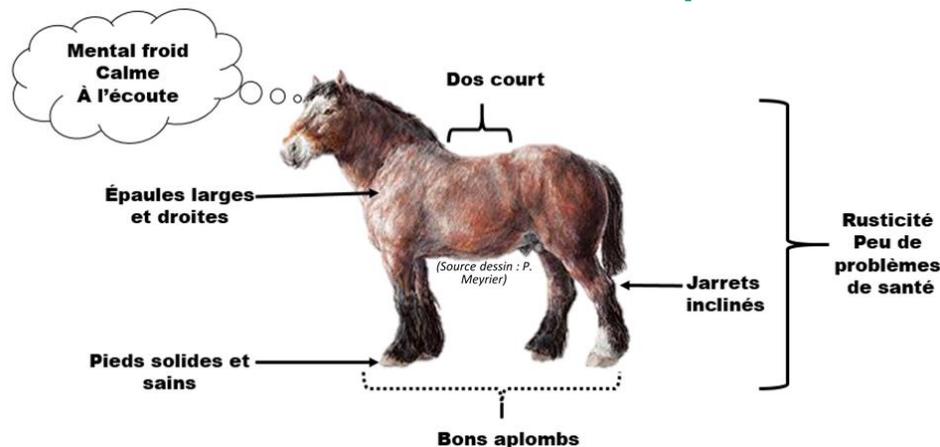
Âges des chevaux au travail : entre 4 et 15 ans

Sexes : Hongres ou juments

Hébergements : 100 % pré

Dressage des chevaux effectué : par les prestataires

Qualités recherchées chez les chevaux utilisés :



Consommateurs de vin & Traction animale

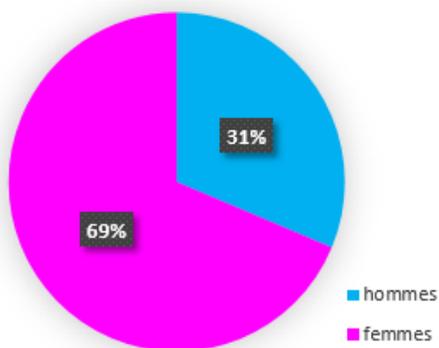
Face aux sollicitations accrues des professionnels de la filière viticole et des prestataires de service, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire soutient depuis 2015 le développement de la traction animale dans le vignoble du département. Le pôle filière équine, en collaboration avec le service viticulture, ont mené une étude de marché sur les opportunités de développement de cette pratique. Après avoir interrogé plusieurs acteurs de la filière viticole, les consommateurs de vin ont à leur tour été sollicités. Voici les premiers résultats de cette approche...

Auteur : Anne-Lucie Bassil 2019

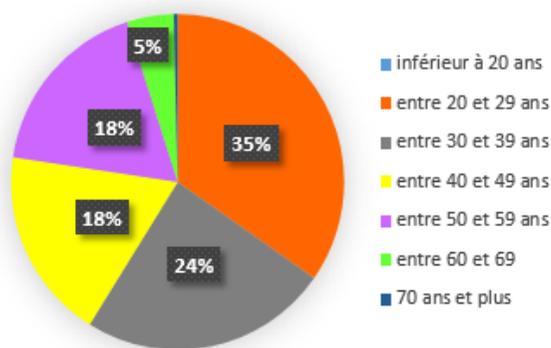
Présentation de l'échantillon interrogé

Échantillon :
265
interrogés

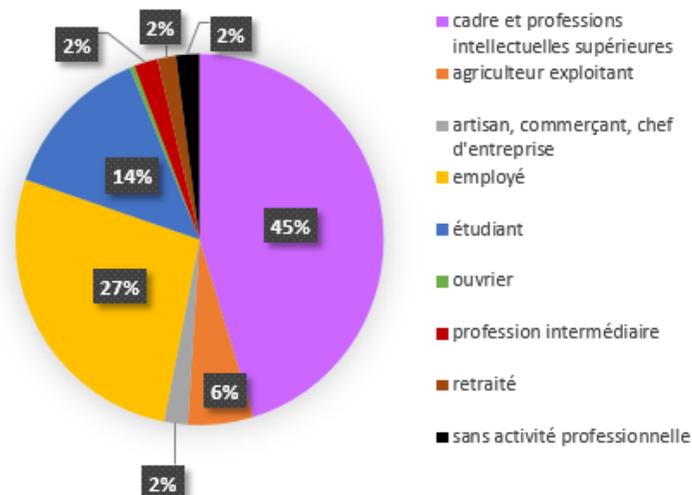
Proportion d'hommes et de femmes interrogés



Répartition des interrogés par classes d'âge

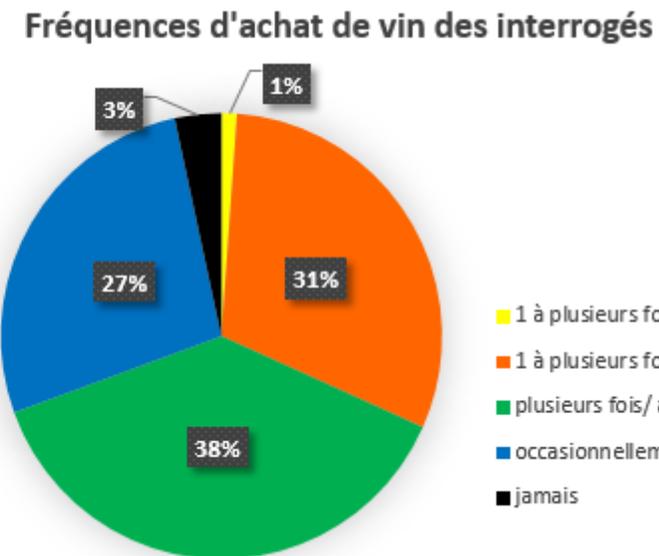
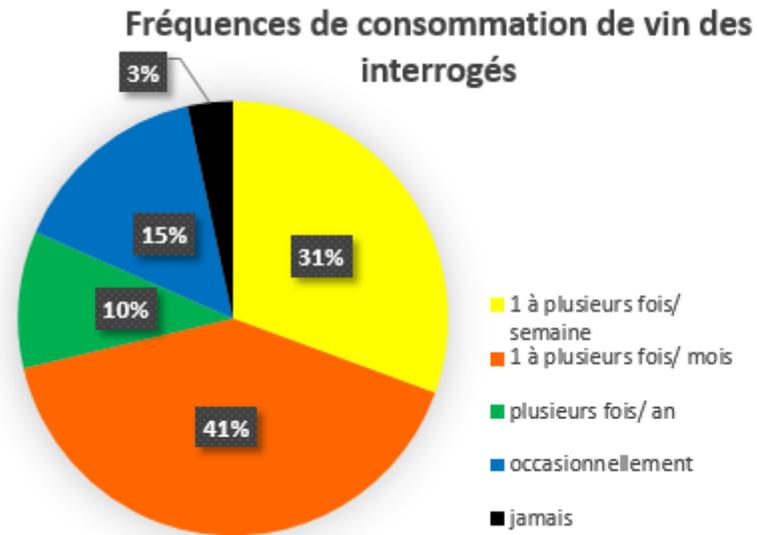


Répartition des interrogés selon leurs CSP



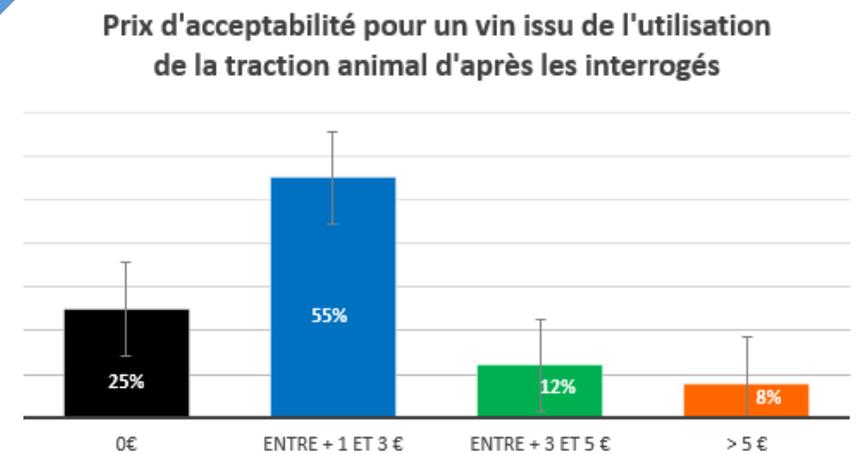
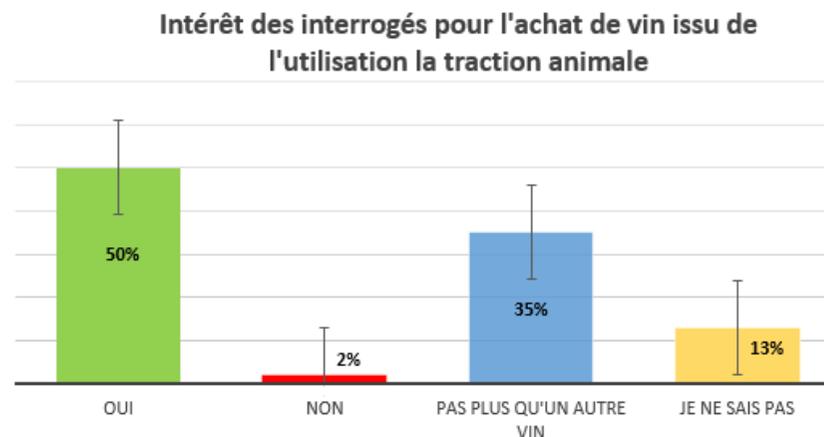
⇒ Une majorité de femmes, jeunes et de catégories socioprofessionnelles (CSP) élevées

Fréquences d'achat et de consommation de



⇒ Des consommations et des achats de vin réguliers (plusieurs fois par an)

Intérêt des consommateurs pour du vin issu de la traction



⇒ Un intérêt certain pour du vin issu de cette pratique mais dont la valorisation marketing dépend de son intégration à une démarche plus globale (vin issu de l'Agriculture Biologique, système d'exploitation viticole tourné vers le respect de l'environnement...)